

FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : COLAS

Site inspecté : Saint-Raphael

Date de l'inspection: 06 juillet 2017

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

ABSENCE DU PARAMETRE PH DANS LES PARAMETRES ANALYSES LE 02/03/2016 ET LE 23/02/2017

NOTA: FREQUENCE D'AUTO SURVEILLANCE ANNUELLE

Ecart aux dispositions de : l'article 3.1.4.3.2 de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 26 juillet 2002
 (indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Simon FOURNIER
 Responsable Matériel

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

De nouveaux prélevements ont été réalisés le 18/07/17.
 Vous trouverez ci-joint le rapport d'essai partiel avec la mesure de pH.

DREAL

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires :

L'inspection le : 02/08/2017

☒ Fiche soldée le : 02/08/2017



Laboratoire agréé par :

- le Ministère de la Santé
- le Ministère en charge de l'Environnement

Toulon, le 27/07/2017

ETS COLAS MIDI MEDITERRANEE
193 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN
CS50060
83600 FREJUS

Rapport d'essai partiel

Numéro Labo : 2017.9431-1

Déposé le.....: 18/07/2017 11:09

Prélevé le.....: 18/07/2017 08:00 par LE CLIENT dépôt Site Draguignan

Méthode de prélèvement...: selon modalités internes du préleveur et/ou du client

Motif de visite: Autosurveillance

N° échantillon	Heure Prél.	Commune	Type et libellé station	N° et nom Point	Type analyse	Début d'analyse
2017.9431-1-1	08:00	BOULOURIS	COLAS MEDITERRANEE MIDI	COMIME01 SORTIE SÉPARATEUR BOULOURIS	Analyses Eaux Usées	18/07/2017

Paramètres eaux usées

Paramètre / Essai	Unité	Méthode	2017.9431-1-1 SORTIE SÉPARATEUR BOULOURIS
Demande Chimique en Oxygène	mg/l O2	NF T90-101	106 (*) (c)T
DBO5	mg/l O2	NF EN 1899 (1ou2)	En cours (c)T
Matières en Suspension	mg/l	NF EN 872	15 (**) (c)T
pH Laboratoire	unités pH	NF EN ISO 10523	7.8 (c)T
Température de mesure du pH	°C	Méthode à la sonde	20.3 (T)

Analyses sous-traitées à CARSO-LSEHL (accréditation n°1-1531 disponible sur demande)

Paramètre / Essai	Méthode	2017.9431-1-1 SORTIE SÉPARATEUR BOULOURIS
Famille de l'INDICE HYDROCARBURE	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.

(c) : Essais et / ou prélèvements couverts par l'accréditation COFRAC. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

N° labo :
2017.9431-1

(e) : Essais réalisés sous couvert de l'agrément du Ministère en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011.

(D) : Essais réalisés sur le site de Draguignan - (T) : Essais réalisés sur le site de Toulon

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il contient 2 page(s). La reproduction de ce rapport et la référence à l'accréditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conclusions réglementaires sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que signé par une personne habilitée.

Modèle
B.HY_01B
Version :
04

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR - Tel: 04.83.95.32.30 - Fax: 04.94.87.49.11 - Lda83@var.fr
Site de Draguignan: 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de Toulon: 6, Avenue François Cuzin - 83000 TOULON

Page 1 / 2



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR

Tel: 04.83.95.32.30 - Mél: Lda83@var.fr

LE DÉPARTEMENT

Accréditation n° 1-2010

(site de Toulon)

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

cofrac



ESSAIS

Accréditation n° 1-1519

(site de Draguignan)

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

Laboratoire agréé par :

- le Ministère de la Santé

- le Ministère en charge de l'Environnement

Toulon, le 27/07/2017

En microbiologie, selon la norme NF EN ISO 8199 de Janvier 2008:

- dans le cas d'un résultat numérique « résultat < 4 / volume », il faut considérer que la bactérie est présente dans le volume étudié

- dans le cas d'un résultat numérique « 4 < résultat < 10 / volume », il faut considérer que le résultat fourni est une estimation.

(*) date de minéralisation pour le paramètre DCO : 19/07/2017

(**) (filtre sartorius 13440-47-Q)

Caroline Bernard

Responsable du Pôle Environnement

(c) Essais et / ou prélèvements couverts par l'accréditation COFRAC. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

N° labo :
2017.9431-1

(e) Essais réalisés sous couvert de l'agrément du Ministère en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011.

(D) Essais réalisés sur le site de Draguignan - (T) Essais réalisés sur le site de Toulon

Modèle:
B.HY_01B
Version :
04

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il contient 2 page(s). La reproduction de ce rapport et la référence à l'accréditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conclusions réglementaires sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que signé par une personne habilitée.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04 83 95 32 30 - Fax: 04 94 87 49 11 - Lda83@var.fr
Site de Draguignan: 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de Toulon: 6, Avenue François Cuzin - 83000 TOULON

Page 2 / 2

FICHE D'ECART

Fiche n°

2**Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection**

Exploitant : COLAS

Site inspecté : Saint-Raphael

Date de l'inspection: 06 juillet 2017

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

ABSENCE D'UN AVERTISSEUR SONORE OU VISUEL ALERTANT LE PERSONNEL DU POSTE DES EVENTUELS DEPASSEMENTS DU PARAMETRE POUSSIÈRE.

NOTA: L'ENREGISTREUR PAPIER DES SEUILS D'EMISSION DE POUSSIÈRE NE SEMBLE PAS FAIRE L'OBJET D'UN SUIVI ATTENTIF (NIVEAU D'ENCRE FAIBLE NE PERMETTANT PAS UNE BONNE LISIBILITÉ, ABSENCE D'INFORMATION SUR LA DATE DU DERNIER ETALONNAGE, ETC).

Ecart aux dispositions de : l'article 3.2.6 de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 26 juillet 2002
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

Simon FOURNIER
Responsable Matériel

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Nous allons remplacer le système actuel d'enregistrement des seuils d'émission de poussière par un système plus récent qui permettra en plus l'avertissement sonore ou visuel du personnel de la centrale en cas de dépassement du paramètre poussière

DREAL

Suites susceptibles d'être données

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|---|
| Ecart levé | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition de mise en demeure | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |

Commentaires : Transmission sous 3 mois des justificatifs relatifs au remplacement du système avertisseur du paramètre poussière.

L'Inspection le : 02/08/2017

□ Fiche soldée le :